

Objet : contribution de l'association « Cugnaux Nord » au débat public

Monsieur le Président de la CPDP,

S'il fallait retenir un tracé de contournement, nous opterions pour l'option Ouest + Sud.

Sans doute permettrait-il de résoudre en partie les problèmes de circulation sur le périphérique, mais il aurait surtout l'avantage de contribuer à l'aménagement du territoire de l'Ouest toulousain, non seulement sur l'axe Toulouse – Auch mais aussi sur l'axe Toulouse – Samatan.

Ce secteur particulièrement délaissé manque des dessertes nécessaires à son développement. Un système routier défaillant et l'absence de chemin de fer sont des freins à une évolution économique et sociale souhaitée dans cette zone.

Notre association est intervenue auprès du Conseil Régional pour rétablir une ligne TER Samatan – Toulouse Gare Rogué qui a fonctionné pendant 50 ans.

Dans la partie urbaine, ce tracé dégagerait des circulations du bassin Plaisance – Tournefeuille en pleine explosion démographique (conjointement avec le TER rétabli) et assumerait une liaison du Sud-ouest vers les zones industrielles de Colomiers et de l'aéroport de Blagnac.

Un autre aspect prépondérant de ce tracé est la liaison avec l'Espagne avec le projet d'Euro région que soutient le Conseil Régional.

Cette contournante devrait mettre en balance la création de la VCSM (Voie du Canal de Saint-Martory), nouvelle rocade de 56 m de large reliant Léguevin à Portet sur Garonne, dans le tissu urbain Cugnalais et relié à l'Arc-en-ciel par un tronçon ayant fait l'objet d'une DPU.

Avec l'option « contournante Ouest – Sud » nous aurions 3 rocales parallèles et il est évident que la VCSM devrait être supprimée.

Nous sommes réjouis d'un grand débat public sur l'intérêt d'une contournante, mais nous déplorons que la VCSM n'ait pas fait l'objet du même traitement ;

Le public aurait dû être informé du caractère autoroutier et départemental de cette voie qui drainera des circulations du Sud-ouest et Ouest toulousain sur un territoire de 150 Km² jusqu'à la zone dans laquelle pourrait s'inscrire la contournante.

On doit s'interroger sur l'opposition du Conseil Général à la contournante qui a pour objet d'écarter les transits dans Toulouse alors qu'il impose la VCSM qui nous ramènera des circulations dont on a pas encore estimé le volume.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.